

Infailibilité de l'Eglise romaine.

Nous ne croyons pas à l'infailibilité de l'Eglise catholique romaine, parce que nous sommes forcés de voir qu'elle n'est pas infailible ; rien au monde n'est plus clair.

En effet, commençons par demander à Messieurs les prêtres où réside cette infailibilité, et ils se trouvent immédiatement embarrassés et ne peuvent nous répondre sans nous dévoiler les tristes et profondes divisions qui existent dans leur église relativement à ce point, car jusqu'à ce jour cette Eglise infailible n'a pas su déterminer le siège de son infailibilité.

Si nous nous adressons à de certains évêques, ils nous diront que c'est le pape qui est infailible, et que tout ce qui sort de sa bouche comme pape est marqué de ce sceau ; mais le célèbre Bossuet, et avec lui de nombreux évêques, et des conciles nous diront avec chaleur que ce n'est pas le pape, mais le concile général qui est infailible, un troisième parti s'opposera à ceux-là et nous dira qu'ils sont dans l'erreur, que le pape est faillible, le concile est faillible, mais que le pape et les conciles ensemble possèdent l'infailibilité ; un quatrième parti qui a peu d'adhérents, c'est vrai, mais qui existe, nous dira que c'est l'Eglise de Jésus-Christ, c'est-à-dire le corps entier des fidèles qui est infailible.

Voilà donc dès l'entrée plusieurs opinions qui se renversent les unes les autres, et qui nous mènent par quatre chemins différents sur le fondement même de la foi et du salut dans l'Eglise romaine. Certes, si Dieu eût établi un tribunal infailible, chargé de nous expliquer les saintes Ecritures et de nous faire connaître toute sa volonté, il nous aurait clairement indiqué où se trouve ce tribunal infailible et qui en sont les juges. Il ne nous aurait pas laissé errer sur un sujet si important, " il aurait été aussi visible qu'une ville ou une montagne, que le soleil dans les cieux."

Les Protestants n'ont jamais montré une pareille division sur le fondement même de la foi ; à cet égard ils sont tous parfaitement unanimes, et cette Eglise qui se glorifie si fort d'être *une et infailible*, aurait bien dû se mettre d'accord avec elle-même et terminer les longues dissensions qui la minent sur ce point depuis des siècles, car il nous semble que c'est se moquer des fidèles, des hommes que de dire qu'elle est infailible et de ne pas savoir nous dire où est ce tribunal à si haute prérogative, qu'elle prétend avoir dans son sein.

Un des moyens de reconnaître l'excellence d'une chose c'est de la voir agir et marcher ; une chose bonne agira bien. Ainsi, un tribunal infailible donnera des preuves d'infailibilité, tout naturellement ; et ces preuves seront entr'autres de ne jamais se contredire, de ne jamais varier, de n'enseigner jamais d'erreurs. Cherchons maintenant ces caractères-là et nous verrons que ce tribunal infailible de l'Eglise romaine a varié de siècle en siècle, qu'il s'est contredit comme jamais tribunal civil ne l'a fait plus et qu'il a enseigné de nombreuses erreurs. Entre mille exemples, je n'en citerai que quelques-uns. Commençons par les papes.

Le pape Grégoire 1er qui mourut l'an 604, déclare que celui-là est un *antechrist*, qui prend le nom de *souverain pontife*, que ce nom-là est un *nom de blasphème* (Grég. lib. VI). Plus tard le pape Grégoire VII, décrète que le nom de *souverain pontife* appartient à l'évêque de Rome (Grég. VII, 1 ep.). Le même Grégoire VII fait décréter par des conciles que le pape ne peut errer, qu'il est infailible (Bell. IV, 8) ; mais le pape Grégoire en 1370 dit à son

lit de mort et dans son testament, que, si dans le *consistoire*, (le consistoire est l'assemblée du pape et des cardinaux), ou dans les conciles ou ailleurs, il a soutenu quelques doctrines contraires à la foi catholique, il condamne ce qu'il a fait. Il ne croyait donc pas à son infailibilité.

Le concile de Trente ordonna qu'on préparât sous l'autorité du pape une version authentique de la Vulgate. Le pape Sixte V se chargea de cet ouvrage et y mit beaucoup de soins et donna au monde une Vulgate qu'il accompagna d'une bulle, la déclarant *parfaite*, et prononçant des anathèmes ou malédictions contre quiconque prétendrait y trouver des erreurs et y changerait quelque chose. Peu de temps après, les savants trouvèrent qu'elle fourmillait d'erreurs, tellement que le successeur de Sixte V, Clément VIII, supprima cette édition et en publia une autre dans laquelle il avait fait de mille à deux mille corrections, dont plusieurs étaient très importantes, et il donna aussi une nouvelle Vulgate comme *parfaite*, menaçant d'excommunication celui qui y trouverait des fautes. Maintenant comment faire quand de tels hommes s'accordent si peu ? qui croire ? Si on se soumet cette année au vicaire de Jésus-Christ, son successeur peut nous excommunier l'année suivante pour la même chose. Il y a quelque temps c'était un grand péché de manger de la viande le samedi, il n'en est plus ainsi maintenant. Un autre pape va peut-être changer cet usage légitime, et nous serons grandement coupables si nous mangeons un morceau de viande le samedi matin.

Selon quelques évêques, l'infailibilité du pape est un article de foi dans l'Eglise romaine, selon d'autres elle n'en est pas un ; mais comment croire que le Saint-Esprit ait demeuré dans le cœur d'un grand nombre de pontifes qui ont porté la triple couronne ? Les papes Eleuthérius et Victor ont été infestés d'hérésie ; St. Marcellin, pape, a sacrifié aux idoles et a renié la foi en Jésus-Christ dans la persécution. Il vécut assez longtemps pour se repentir de son péché et nous donner en cela une preuve qu'il n'était pas infailible. Les papes Libère (366), saint Félix, saint Zozime, (418), Honorius, (638) ont soutenu des erreurs condamnées par des conciles. Le pape Vigile obtint le siège de Rome par fraude, en chassa l'évêque légitime et changea ses opinions plusieurs fois. Le pape Léon X ne croyait pas à l'Evangile, Jean XXIII ne croyait à rien : il était athée, comme le déclare le concile de Constance ; le pape Géluse ne croyait pas à la transsubstantiation et dit dans son livre des deux Natures : *que la substance ou la matière du pain ne cesse point d'être au Saint-Sacrement, et que ce que nous célébrons est l'image ou la ressemblance du corps et du sang de Jésus-Christ.*

Plusieurs papes ont régné en même temps, s'excommuniant les uns les autres ; un très grand nombre ont été des prodiges de malignité, d'avarice, de vices et de toutes sortes de corruptions. Comment voir l'infailibilité dans de tels hommes ? Comment l'Esprit-Saint, qui seul peut rendre infailible, peut-il avoir demeuré avec eux ? quelle communion y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ? demande l'apôtre. Jésus nous enseigne que si un homme veut faire la volonté de Dieu il reconnaîtra si sa doctrine est de Dieu, ou s'il parle de son chef ; et que si quelqu'un entend sa parole et ne la croit point, il est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur le sable, laquelle s'écroulera, et grande en sera la ruine. Où est-il enseigné que la lumière et les ténèbres, la vérité avec l'erreur, la sainteté